

soin sera, publié au *Messenger* et inséré au *Bulletin officiel* des Établissements.

Papeete, le 15 février 1872.

Signé : GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur,

Signé : L. LE GUAY.

TABLEAU A (extrait).

Recettes du Service local pour l'Exercice 1872.

N° des Articles.	NATURE DES RECETTES.	MONTANT par Article.
1	Contributions sur rôles.	F. c.
	Impôt personnel et mobilier.....	12,000 »
	Patentes fixes.....	75,000 »
		87,000 »
2	Contributions indirectes.	
	DROITS PERÇUS SUR LIQUIDATIONS.	
	Droits de congés, de pilotage, etc.....	12,000 »
	Produits de l'octroi de mer.....	220,000 »
		232,000 »
3	Produits divers et recettes à différents titres.	
	Droits d'enregistrement, de greffe, hypothèques, etc.	25,000 »
	Produits de la cale de halage.....	3,000 »
	Produits de l'imprimerie.....	7,000 »
	Produits du troupeau local.....	10,000 »
	Produits de la taxe des lettres.....	6,000 »
	Arrestations de simple police, fourrière et taxe sur les chiens de la ville.....	1,000 »
	Produits de la délivrance des passeports.....	1,000 »
	Produits divers : Recettes à différents titres, location d'immeubles appartenant au service Local.....	3,000 »
	Subvention métropolitaine.....	100,000 »
	Produits du droit d'étal.....	3,000 »
	Produits de saisies de marchandises (contraventions au règlement sur l'octroi de mer).....	mémoire.
		159,000 »
4	RECETTES EXTRAORDINAIRES:	
	Prélèvement sur la caisse de réserve.....	32,000 »
5	Recettes d'ordre.	32,000 »
	Frais de garde et de conservation des poudres déposées par les particuliers.....	mémoire.
		»
	Total des recettes.....	510,000 »

ARRÊTÉ à la somme de *cinq cent dix mille francs.*

Papeete, le 15 février 1872.

L'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur,

Signé : L. LE GUAY.

Approuvé en conseil d'administration
dans la séance du 15 février 1872.

Le Commandant Commissaire de la République,

Signé : GIRARD.